

2ème année de Master - Mention « Droit des affaires »
Parcours type « Droit de la vigne et du vin »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2028

Version du 16/02/2024

		Volume horaire de l'année (h) :					353,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			158,00 h	ECTS :		30
Matières		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires								
UE 1.1.1: Unité mutualisée d'initiation (viticulture, dégustation, œnologie) (ISVV)			40,00		20	3	Grand Oral	15mn
UE 1.1.2: De la viticulture au droit			6,00		10			
UE 1.1.3: Fiscalité de l'entreprise viticole			6,00		20	11	Ecrit	4h
UE 1.1.4: Comptabilité de l'entreprise viticole			12,00		40			
UE 1.1.5: Droit social viticole			12,00		40			
UE 1.1.6: Droit rural viticole			12,00		40	3	Grand oral	15mn
UE 1.1.7: Séminaires de droit de l'entreprise viticole (structures, difficultés, management))	12,00				30			
UE 1.1.8: Evaluation de l'entreprise viticole			6,00		10	5	Grand oral	15mn
UE 1.1.9: Fiscalité de la transmission			6,00		10			
UE 1.1.10: Séminaire de transmission de l'entreprise viticole (étude de dossier)	6,00				30			
UE 1.1.11: Droit rural de l'Union européenne			6,00		10	7	Ecrit	3h
UE 1.1.12: Droit rural de l'environnement			6,00		10			
UE 1.1.13: Droit de la RSE viticole			16,00		10			
UE 1.1.14: Séminaires de soutien à l'entreprise viticole (assurances et aides)	12,00				20	1	Grand oral	15mn
UE formation continue								
UE 1.2.1 Actualisation des connaissances			15,00	10	1			
UE 1.2.2 Méthodologie		10,00		10	1			
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :			195,00 h	ECTS :		30
Matières		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires								
UE 2.1.1 : Droit des indications géographiques et étiquetage			36,00		80	8	Ecrit	3h
UE 2.1.2 : Gestion et défense de l'indication géographique spiritueuse			6,00					
UE 2.1.4 : Droit interne des marques			18,00		60	6	Ecrit	3h
UE 2.1.5 : Droit des marques de l'Union européenne			6,00					
UE 2.1.6 : Protection internationale de la marque			6,00					
UE 2.1.7 : Séminaires de droit des marques (stratégie, dépôt, contentieux)	18,00				20	2	QCM et exposé vidéo	2h (QCM)
UE 2.2.1 : Histoire de la réglementation du marché du vin			6,00					
UE 2.2.2: Droit douanier viticole			6,00					
UE 2.2.3 : Marché de la bière			6,00					
UE 2.2.4: Organisation institutionnelle du marché du vin			6,00					
UE 2.2.5: Fraudes et falsifications			6,00					
UE 2.2.6 : Droit des spiritueux			6,00					
UE.2.2.7: Séminaires de droit du marché viticole (DGCCRF, publicité)	30,00				40	4	Ecrit	2h
UE. 2.2.8: Séminaire de droit viticole étranger	12,00							
UE 2.2.9: Droit et contentieux de la vente de vin			18,00					
UE 2.2.10: Séminaire : Aspects juridiques du courtage, du négoce et de l'export	9,00							
UE obligatoire professionnalisation								
UE 2.3.1 : Stage					100	10	rapport de stage	
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 10)**								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

* Les notes et les résultats de l'UE Formation continue ne sont pas prises en compte pour l'obtention du diplôme. Elles figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

** Les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année.